780

Р. и. Бр. 12974

LE

CENTENAIRE DE 1789

ET LE MUSÉE

DE LA RÉVOLUTION

PAR

ÉTIENNE CHARAVAY

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

Rédacteur de la Révolution française





CHARAVAY FRERES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

4, RUE DE FURSTENBERG, 4

1886

CENTENAIRE DE 1789

ET LE MUSÉE

DE LA RÉVOLUTION

L'idée de la création du Musée de la Révolution française et de son installation sur l'emplacement du château des Tuileries, si bien accueillie au Ministère du commerce, a recu la consécration de l'opinion publique.

La plupart des journaux républicains de Paris et des départements, sans distinction de nuances, ont reproduit avec ou sans commentaires les deux lettres de M. Ch.-L. Chassin à M. Édouard Lockroy, du 2 février et du 7 avril.

Nous ne saurions les citer tous; du Phare de la Loire au Petit Marseillais, de la Petite France de Tours au Progrès libéral de Toulouse, de l'Avenir du Tarn à l'Union républicaine de Saône-et-Loire, du Patriote d'Angers à l'Éclaireur des Pyrénées-Orientales, du Moniteur du Puyde-Dôme à la Vigie algérienne; du Temps, de la Paix, du National, à la France, à l'Opinion, au Gil Blas, à l'Écho de Paris, à la Nation, au Voltaire, à la Justice, etc.

Le Petit Journal nous a apporté le concours de son im-

mense publicité en donnant, dans son numéro du 4 avril l'excellent article que nous reproduisons en entier :

LE CENTENAIRE DE 1789

L'Exposition universelle devient enfin une réalité; M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, doit déposer aujourd'hui sur le hureau de la Chambre le projet de loi qui consacre cette grande manifestation non pas de la Révolution mais de l'esprit moderne, de l'esprit de progrès social et matériel.

C'est en vain que l'on a essayé de faire croire à des complications internationales; c'est en vain que, par dépil, certains personnages se sont jetés dans des intrigues ténébreuses: l'Exposition universelle était une nécessité. Lorsque, il y a trois ans, le Petit Journal émit l'idée pour la première fois, le grand public, qui adopta tout de suite cette idée, comprit qu'il s'agissait d'appliquer à la nation ce qui se passe dans la vie privée.

Toutes les fois qu'un homme devient centenaire, c'est une fête de réjouissance. En 1889, il y aura cent ans que le monde est entré dans une voie
nouvelle, grâce à la France. Nous fêterous solemnellement cet auniversaire.
Rien de plus naturel et de plus juste. La Révolution de 1789 fut une
absolue nécessité reconnue par ceux-là mêmes qui l'ont combattue. Une
preuve entre mille: la Revue des Deux-Mondes, dans sa livraison du
ére avril, publie un chapitre des Souvenirs du duc de Broglie — père du
ministre du 16 mai, — Souvenirs qui vont paraître en volume. Appelécomme ainé de la famille à la Chambre des pairs, le duc de Broglie di.
... J'appartenais de cœur et de conviction à la société nouvelle, je

a... J'appartenas de cœur et de contecton a societa contector a consistent con consistent de la contector a consistent de la contector a consistent de la contector de la c

Il est permis de dire, sans pousser à l'exagération la vanité patriotique, que la France a tonjours été, de tout temps, la nation initiatrice par excellence. Mais, en fait, c'est surtout à compter de la fin du dix-huitième siècle que ce phénomème s'est le plus éloquemment affirmé et a su enfanter ses plus vastes conséquences. Il y aura bientôt — dans trois ans! — un siècle qu'une ère nouvelle fut ouverte par la France à l'humanité.

A ce compte, 1789 est véritablement une date cosmopolite, une date a humaine! "

Il ne faudrait pourtant pas oublier qu'il s'agit là avant tout d'une commémoration nationale, d'un anniversaire consacré à la gloire des hommes et des choses du terroir gaulois. Il n'est pas mauvais, sans doute, de rapeler aux autres nations que ce fut la France qui donna le branle au mouvement d'émancipation dont, tôt ou tard, les plus retardataires reconsilleront les fruits; n'allous pas, cependant, jusqu'à enlever au Centenire de la Révolution française le caractère de fête de famille qu'il convient de lui assurer. Nous avons à honorer dignement la mémoire de nos

péres; nous avons aussi, par l'évocation des grandes leçons qu'ils nous ont léguées, à rendre nos fils pleinement capables, en achevant le relèvement de la patrie, de réaliser, mieux que les circonstances ne permirent à nos devanciers de le faire, leur idéal de justice et de liberté.

Aussi ne saurions-nous trop applaudir à l'idée que notre confrère M. Ch.-L. Chassin, rédacteur en chef du Journal officiel des Communes, vient de soumettre au gouvernement d'ériger au centre du palais de la prochaîne Exposition, un pavillon-musée commémoratif de la Révolution de 1789.

« Le but de ce projet, dit M. L. Chassin, n'est pas simplement d'offrir un spectacle curieux et émouvant, à propos d'une circonstance solemelle II tend à devenir le point de départ de l'institution permanete d'un musée et d'une bibliothèque de la Révolution française, remettant en lumière les œuvres oubliées on méconnues de cette grande époque, offrant aux générations futures le complément essentiel de la véritable éducation patriotique et républicaine. »

On ne saurait mieux dire. On ne saurait mieux faire. Si l'amitié des grands hommes est, comme dit un vieil adage, un bienfait des dieux, il en est de même de leurs exemples, fussent-ils posthumes. Même à longue portée, l'héroisme est contagieux.

Or, où puiser de plus saines leçous et de plus fortifiants exemples que dans l'histoire de ceux qui ont vècu la colossale épopée de la fin du siècle dernier, et fondé, au prix de sacrifices et d'exploits inouïs, cette France moderne qui a fini, grâce au rayonnement de l'idée, par conquérir l'anivers? Les fautes, les crimes même seraient de salutaires leçous, car il est évident que ce pavillou-musée serait comme l'histoire en action.

La proposition mérite d'aboutir, sans avoir à passer par les lamentables vicissitudes et les piteuses oscillations de l'Exposition universelle, si lente d'éclore, dont elle doit être à la fois plus et moins qu'un incident. Nous sommes heureux de constater qu'elle paraît en boune voie. Présentée pour la première fois au gouvernement, le 9 juin 1884, l'idée a toujours recu l'accueil le plus sympathique de tous les ministères. Le fait est qu'en outre de sa valeur intrinsèque, elle a l'avantage de ponvoir s'adapter à toutes les résolutions que le gouvernement jugera à propos de prendre au sujet de l'Exposition universelle.

Le Pavillon de la Revolution de 1789 avec son musée, réunissant les curiosités de la période révolutionnaire et les principaux objets d'art consacrés à son souvenir; avec sa hibliothèque contenant le plus possible de livres, brochures, journaux, en toutes langues, sur les événements de 1789-1799 et leurs conséquences; avec sa salle de conférences, reproduisant la salle de réunion de l'ane de nos célèbres àssemblées nationales, de l'un des grands clubs ou des grands comités du temps; avec sa galerie de statues, de hustes, de médaillons, de bas-reliefs commémoratifs, etc.; — le Pavillon de la Revolution de 1789, dis-je, aurait toujours sa raison d'être, sa place et son opportunité.

Les initiateurs, qui sont, avec notre confrère Chassin, MM. Auguste Dide, sénateur, Colfavru, député, et Étienne Charavay, ont prévu jusqu'au

moindre détail. Ils affirment que tous les frais seraient aisément couverts, sans crédit spécial, et par le budget général de l'entreprise de l'Exposition, et par l'Imprimerie nationale (Ministère de la justice), et par l'institution dite des Documents de l'histoire de France et des missions littéraires (Ministère de l'instruction publique).

M. Edouard Lockroy, - qui est le petit-fils d'un conventionnel, témoigne à l'égard de ce projet original et fécond des plus vives sympathies. Comme il ne tient qu'à lui qu'il ne devienne une réalité, nous pouvons considérer la chose comme à peu près faite. Personne ne pourra s'en plaindre, même parmi ceux qui ne veulent voir de la grande Révolution que les excès et les scories.

THOMAS GRIMM.

Le Courrier de Lyon et du Sud-Est, qui a repris une haute influence dans la presse départementale depuis qu'il est dirigé par notre collaborateur et ami, Adrien Duvand, a le premier expliqué et soutenu avec un enthousiasme communicatif l'élargissement de notre plan (13 avril) :

LE MUSÉE DE LA RÉVOLUTION AUX TUILERIES

On sait que l'idée d'un musée réunissant toutes les curiosités de l'époque révolutionnaire et les principaux objets d'art consacrés à son souvenir, musée qui sera une des principales attractions de la prochaîne Exposition universelle, a été adoptée par M. le ministre du commerce et de l'industrie. Nous avons parlé de ce projet au moment où il fut remis à M. Lockroy par son auteur M. Ch.-L. Chassin.

Le projet de M. Chassin, qui date du 9 juin 1884, époque où il le présenta pour la première fois au gonvernement — a rencontré dans la presse et au Parlement l'approbation unanime des républicains. Tout le monde a compris que pour célébrer dignement la glorieuse Révolution d'où est née la France moderne, il était bon de convier les nations à une Exposition des produits du commerce et de l'industrie, mais qu'il importait aussi de préciser et de symboliser, par quelque chose de matériel, de tangible et de saisissant, le caractère particulier de cette soleunité nationale. Or, l'idée de M. Chassin résout la question de la façon la plus heureuse.

La Révolution sera là vivante et présente, dans ses souvenirs, dans ses curiosités, dans les innombrables livres, documents et objets d'art auxquels elle a donné naissance. Ce n'est pas seulement son esprit qui planera sur cette grande manifestation nationale, c'est une réalité concrète et visible que les nouvelles générations auront sous les yeux et, grâce aux ingénieuses dispositions du projet de M. Chassin, ce sera l'histoire même des progrès de l'humanité résumée en traits rapides, simples clairs, se gravant aisément dans les mémoires.

Il est heureux que le projet du Musée de la Révolution ait été conçu par M. Ch.-L. Chassin, et que le ministre se soit trouvé ainsi tout natureilement amené à lui confier la direction de cette importante création, cen nal n'était mieux préparé que lui à une telle mission. M. Chassin n'est pas seulement, en effet, le publiciste distingué, le courageux journaliste, l'homme politique dont on n'a pas oublié les luttes vigoureuses contribundes projets et encore un des historiens les plus éminents de la Révolution française, un de ceux qui, parmi les contemporains, aiment avec le plus d'ardeur, qui ont interrogé avec le plus de conscience et, de sûre érudition, raconté avec le plus d'éloquence cette grande époque.

Dans sa carrière dejà longue de publiciste et d'historien, à travers les innombrables articles et les livres importants qu'il a semés sur sa route dans son esprit. Ami et disciple d'Edgar Quinet, de Michelet, c'est la voie ouverte par ces grands hommes qu'il a suivie de préférence. Son œuvre de publiciste s'en est heureusement ressentie et le journaliste, ainsi doublé de l'historien, a abordé les discussions politiques avec une élévation et un respect des principes que ne comaissent pas assez les écrivains qui font de la polémique au jour le jour, sans jamais regarder les questions à une autre lumière qu'à celle d'une étroite actualité.

Le projet du Musée de la Révolution, tel que l'a présenté M. Chassin à M. le ministre du commerce et de l'industrie, est donc appelé par luimême à un très grand succès; mais M. Chassin vient de le compléter de la façon la plus heureuse par une nouvelle proposition adressée à M. le ministre....

L'idée de l'installation du Musée de la Révolution sur l'emplacement de l'ancien château des rois et empereurs, comme le fait justement remarquer M. Chassin, a le grand avantage de séparer deux choses différentes et dont la réunion présenterait peut-être certains inconvénients : l'Exposition proprement dite et la célébration du Centenaire. En faisant des Tuileries le centre de tout ce qui aura rapport au Centenaire, on réalise très bien cette séparation et on a un emplacement magnifique, grâce à l'immense jardin et aux terrasses, pour toutes les fêtes, cèrémonies, attractions, exhibitions spéciales, panoramas, reconstitutions de monuments et de scènes historiques ayant trait à l'époque de 1789.

Cette seconde partie du plan de M. Chassin, absolument originale et grandiose, rencontrera, nous en sommes convaincu, le même accueil que la première de la part du ministre, du Parlement et de la presse, et nous espérons que la commission de l'Exposition, qui a été nommée samedi dans les bureaux de la Chambre, l'adoptera sans hésitation.

A. D.

On lisait, le 20 avril, dans le Mot d'Ordre :

l'ai déjà parlé ici-même d'un excellent projet de pavillon-musée de la

Révolution française, proposé par Ch.-L. Chassin à M. Lockroy et favorablement accueilli. Ce serait là, pour l'Exposition de 1889, un attrait de premier ordre, en même temps qu'il y aurait une réponse topique et juste aux trembleurs qui redoutent l'évocation des plus admirables souvenirs de notre histoire.

Mais l'idée ne s'est point arrêtée en chemin; voici qu'elle se complète, et, je dois le dire, de merveilleuse façon. Dans une nouvelle lettre adressée au ministre, Chassin propose d'affecter a cette création l'emplacement des Tuileries, en rattachant par deux galeries à un étage, ensemble de constructions en fer et à jour, le Pavillon de Flore au Pavillon de Marsan, au milieu desquels s'élèverait un pavillon central de trois étages.

Au point de vue architectural, je ne connais guére de projet plus séduisant. De l'Arc de Triomphe au Louvre, le point de vue serait à la fois imposant et élégant ; la Révolution française, c'est-à-dire l'ère nationale, la nativité de la France moderne, aurait là son musée, sa bibliothèque, ses cours, ses conférences. C'est la une imagination grandiose qui répond exactement à la pensée que je formulais naguère : « L'Exposition de 1889 doit frapper les peuples par son originalité et sa tendance. »

Chassin est d'ailleurs l'homme auquel appartenait le mieux l'initiative de cette organisation magnifique. Vous ne le commissez peut-être pas? Tant mieux. Car c'est faire de lui le plus bel éloge; c'est constater en quelque sorte la modestie de cet homme de cœur et de passion qui, depuis 1851 — depuis trente-cinq aus! — a intté sans tréves, ni reláche, pour la Rèpublique et pour la liberté; qui, adversaire infatigable de l'empire, lui a porté les coups les plus rudes par son activité, son audace entétée, ses défis sans cesse répétés; qui, toujours persécuter ses adversaires; qui fot l'initiateur des manifestations Baudin; qui, pendant le siège de Paris, se moutra un des plus ardents organisateurs de la résistance; qui, le premier, a révélé les cahiers de t789, les cahiers des curés, et s'est montre un des plus précis et des plus vigou-

députation, voire au Conseil municipal.

C'est un de ces travailleurs, de ces soldats du droit, qui ne tieunent pas au galon et envers lesquels un gouvernement — mais non un peuple — a le droit de se montrer ingrat parce qu'ils ne mendient pas la reconnaissance. S'il n'était jeune encore — assex jeune pour pouvoir agir encore et rendre encore de grands services — je dirais que son idée de Musée de la Révolution est le couronnement d'une vie de dévouement à l'idée patriotique, sociale et humaine. Je convoque tous mes lecteurs à l'inauguration de ce monument de la pensée libre et féconde.

reux défenseurs de la Révolution... et qui ne s'est jamais présenté à la

Un Parisien. (Jules LERMINA.)

Le *Gagne-Petit* honorait, le 22 avril, notre projet de la critique, d'ailleurs cordiale, du plus éminent de ses rédacteurs :

LE MUSÉE DE 89

M. Charles-Louis Chassin, — ai-je besoin de vous le présenter? Ne savez-vous pas tous que celui qui porte ce nom a été le disciple et l'ami de ces immortels historiens de la Révolution française, Quinet et Michelet, qu'il a lui-même appliqué tout ce qu'il avait de force et de taient à dégager de cette épopée de 89 ce qu'elle enferme de philosophie et d'enseignements; que sous le second Empire il a été l'un des plus ardents et des plus sincères publicistes qui aient revendiqué les droits de la liberté opprimée, qui aient le plus fait pour le triomphe de la République?

M. Louis Chassin vient d'écrire à M. Édouard Lockroy une lettre qui a fait le tour de la presse et dont je voudrais, moi aussi, dire quelques mois. Il commence par faire remarquer au ministre que l'énorme emplacement qu'occupait autrefois le château des Tuileries, rendu libre à cette heure par la rentrée des postes et des télégraphes dans la rue Jean-Jacques-Rousseau, va offeir à qui voudra les utiliser quarante à cinquante mille

mètres de surface en plein Paris.

« Nous avons pensé, dit M. Louis Chassin, à ériger sur cet espace un monument consacré à la gloire de la Révolution française. Ce monument ne saurait être du même genre que celui qui se dresse au fond de la place du Carrousel, à la mémoire d'un grand patriote. Il importe aussi de ne pas fermer le vide entre ces deux merveilleux horizons : l'Arc de Triomphe et le Louvre. — Ne vous paraît-il pas que le mieux serait un ensemble de constructions en fer à jour, — deux galeries à un étage, rattachant les pavillons de Marsan et de Flore à un pavillon central de trois étages au plus ? Le pavillon central contiendrait le musée et la bibliothèque de la Révotation française, et, au-dessus, une vaste salle servant à des conférences, à des concerts, à des spectacles. Ce monument, pour ainsi dire vivant et vivifiant, pourrait, dès 1889, être tout à fait digne de la commémoration nationale et humaine de 1789. »

Il y a dans ce projet, qui est séduisant à beaucoup d'égards, un point sur lequel je ferais les plus expresses réserves. M. Chassin tranche bien aisément un point très délicat d'architecture. J'ignore, pour moi, quel serait l'effet de ces constructions en fer et à jour, à deux galeries et à un étage, qui seraient ainsi jetées entre l'Arc de Triomphe et le Louvre, le

pavillon de Marsan à droite et celui de Flore à gauche.

C'est Charles Garnier qui est officiellement l'architecte des Tulleries et à qui il appartient de décider, sauf approbation du ministre et des Chambres, quelle serait la façon la plus artistique de relier les deux pavillons, en comblant le vide laissé par la disparition des Tulleries. Il doit avoir ses plans ou tout au moins son idée. C'est un décorateur de grand goût, et peut-être serait-il bon de le consulter avant de former aucun rêve pour l'avenir (1).

 Le nom de l'éminent architecte Charles Gurnier a été inséré par nous en tête de la liste des artistes proposés au ministre du commerce et de l'industrie pour faire partie de la Commission du Centenaire.



Mais il est évident que pour M. Chassin l'intérêt du projet en ques tion n'est pas dans les galeries à jour; il est tout entier dans cette idée, à la fois politique et morale, de glorifier la Révolution française en lui construisant un musée et une bibliothèque. Il est certain que le moment serait bien choisi pour l'édifier, car les dépenses qu'il devra coûter se trouveront, grâce aux circonstances, singulièrement atténuées.

« L'entreprise de l'Exposition universelle, dit M. Chassin, trouverait le remboursement de la subvention qu'elle aurait avancée dans les entrées qui seraient payantes, excepté le dimanche, ainsi que dans le produit des représentations et des fêtes, auxquelles le jardin des Tuileries donnerait une extension superbe. La Ville de Paris et l'État républicain prêteraient ensuite volonitiers leur concours pour la conservation d'un monument érigé à la gloire de la Révolution, de la patrie et de l'Aumanité. »

Tout cela flotte encore quelque peu dans les nuages. Mais l'idée a un grand avantage, c'est de séparer deux choses qui, à mon sens, doivent rester très distinctes: l'Exposition proprement dite et la célébration du Centenaire.

On sait combien la confusion de ces deux idées a déjá provoqué de tiraillements et ce qu'elle menace de nous donner d'ennuis. La répugnance des nations étrangères pour cette assimilation est visible, et je n'insiste pas. En faisant des Tuileries le centre de tout ce qui aura rapport au Centenaire, on réalise parfaitement cette séparation qu'exigent les préjugés d'une partie de l'Europe, et l'on a de plus un emplacement magnifique, grâce à l'immense jardin et aux terrasses, pour toutes les fêtes, cérémonies, exhibitions spéciales, panoramas, reconstitutions de monuments et de scènes historiques ayant trait à l'époque de 1789.

M. Louis Chassin, qui poursuit avec une ardeur toute juvenile l'approbation de son projet par le ministre et par la Chambre, et qui croit que pour arriver à les persuader, l'influence de la presse n'est pas inutile, a bien voulu m'écrire à ce sujet. Il me dit dans sa lettre que son idée est de faire célèbrer le Centenaire de 1789 « par le renouvellement des études sur la Révolution et par une magnifique leçon de choses embrassant l'histoire de Franca à cette époque et l'histoire du geure humain ».

C'est là, en effet, une perspective superbe. Le diable, ce sera, une fois le monument achevé, de constituer ce Musée de la Révolution. Rien de plus simple sur le papier : on réunira là tous les immortels souvenirs de notre grande Révolution. Oui, mais en quoi consisteront ces souvenirs? Comment leur donnera-t-on une voix? C'est là ce que je ne vois pas trop clairement.

En théorie, la chose est facile et séduisante. C'est quand on en viendra à l'application qu'on éprouvera peut-être quelque embarras. Comment figurera-t-on le régime du bon plaisir! On mettra sans doute sous une vitrine une lettre de cachet signé du ministre. Cette lettre de cachet, un morceau de papier jauni, sera-t-elle bien claire pour les visiteurs qui ne seront pas au courant?

Figurera-t-on en cire un gentilhomme canardant, pour s'amuser, les maçons sur un toit, et un efficier du roi lui apportant, pour cette pecca-

dille, des lettres de grâce, avec prière de ne pas recommencer? Verronsnous dans un tableau cette aimable M=0 Michelin payant de sa vie l'outrage que lui a fait, en pirouettant sur son talon rouge, le duc de Richelien?

Non, sérieusement, je ne vois pas bien de quels éléments se composera ce Musée de la Révolution française, et comment il sera une leçon de choses. Remarquez que les objets qui servent aux leçons de choses ne signifient rieu par eux-mêmes et ne prennent de sens que par l'explication qui en est donnée en classe. Faudra-t-il attacher au Musée un démonstrateur?

Mais M. Chassin me répondra que ce sont là des vétilles; qu'une fois le principe admis on le fera sans peine passer dans la pratique. Le fait est qu'il est plus malaisé de bâtir un monument que de l'emplir de bibelots. Je sonhaite donc que son projet rénssisse. Aussi bien ce vide entre le Louvre et l'Arc de Triomphe m'importune-l-il les yeux. Et, une fois cet espace couvert de constructions, on trouvera toujours bien moyen de les utiliser. L'important est de les faire.

FRANCISOUE SARGEY.

Aux points d'interrogation posés dans le brillant article qui précède, le Courrier de Lyon répondait le 25 avril :

« En quoi consisteraient ces souvenirs? » M. Sarcey a-t-il bien réfléchi avant d'écrire cette phrase? Ignore-t-il, par hasard, que, si l'on voulait rassembler tous les objets rappelant le souvenir de la Révolution qui existent dans les collections publiques et privées, en France et en Europe, il faudrait un monument autrement vaste que celui qui pourrait tenir sur l'emplacement des Tuileries. Mais dans la masse de tableaux, de bustes d'objets d'art, de costumes, d'autographes, de meubles et de curiosités de tousgenres relatifs à cette époque, on n'aura que l'embarras du choix.

M. Sarcey paraît s'inquiéter de l'usage qu'on fera de ces objets, de la façon dont ils seront groupés, dont on leur donnera « une voix », de la mise en scène en un mot! Cette préoccupation est tonte naturelle sous la plume d'un homme de théâtre. Mais que M. Sarcey se rassure! Tout cela a été prévu, et le projet de M. Chassin n'est pas un scénario à l'état embryonnaire. Le pièce est complète et l'on n'a pas oublié la scène à faire.

La Petite République française, après avoir plusieurs fois signalé l'intérêt de notre projet, a résumé son adhésion dans un article du 28 avril, aussi profond que clair:

LE MUSÉE DE LA RÉVOLUTION

Maintenant que l'Exposition de 1889 est chose enfin décidée, il serait bon de songer à la célébration du Centenaire de la Révolution française. Certes on a pu dire, non sans raison, que 89 appartenait à l'Humanité... Et dans un certain seus, rien n'a paru plus naturel que de convier tous les peuples à fêter, dans une grande solennité internationale, le centième anniversaire de la proclamation des Droits de l'Homme. Mais 89 est par-dessus tout une date essentiellement française. El parmi toutes les réjonissances universelles que l'on prépare, une place doit être particulièrement réservée à une imposante manifestation du sentiment national.

Nous avons le devoir de marquer par un signe éclatant l'ère à jamais glorieuse d'où date notre affranchissement. Nous avons à évoquer la mémoire de nos grands hommes, leurs actes, leurs paroles, et les actions et réactions des grands mouvements populaires, et l'enseignement profond qui s'en dégage. Après un siècle écoulé, nous avons à mesurer le chemin parcouru, à calculer cè qui nous sépare encore du but idéal de justice et de liberté jadis entrevu par nos pères.

Rendre hommage au passé, c'est préparer l'avenir. Manquer à ce devoir serait un reniement, une défaillance insigne. Un peuple qui ne glorifie pas son histoire est un peuple fini. Donc, nous féterons 89 et notre grande Révolution. A cet effet déjà, un très remarquable projet a été préparé et présenté par notre collaborateur et ami Ch.-L. Chassin à M. le ministre du commerce et favorablement accueilli. Nous avons déjà entreteun nos lecteurs de ce projet. Il s'agit, sur l'immense emplacement qu'occupait autrefois le palais des Tuileries, d'ériger le monument de la Révolution francaise.

Ce monument contiendrait le musée et la bibliothèque de la Révolution. Dans le musée, on réunirait toutes les « curiosités du temps » : tableaux et portraits, monnaies et médailles, autographes, meubles et objets quel-conques relatifs à l'époque. Dans la bibliothèque, on concentrerait les archives, pièces, actes et documents officiels partont dispersés aujourd'hui et presque introuvables, et on rassemblerait les publications de toutes sortes, journaux et mémoires, placards et brochures, histoires générales et histoires locales, monographies et biographies, etc.

Rien de plus simple et de plus pratique, mais aussi rien de plus utile, et nous ajouterons même : rien de plus mécessaire. Toute cette partie de notre histoire nationale est à peu près à reconstiture entièrement. Sans l'admirable collection léguée par M. de Liesville au musée Carnavalet, nous ne possèderions nulle part un ensemble un peu important des « curiosités révolutionnaires ».

Et quant aux documents historiques, M. Aulard le constatait l'autre jour à la Sorbonne, c'est à peine si le quart ou le tiers ont été non pas lus et étudiés, mais seulement inventoriés. On n'a pas encore complètement exploré les archives nationales, celles de la guerre, celles des affaires étrangères, et presque rien n'a été cherché dans les nomhreux dépôts publics de la province et de l'étranger. L'œuvre à entreprendre est longue et difficile. Asssi, pour être exécutée et conduite à bonne fin, elle réclame la réunion et le concours d'historiens compétents et auforisés et d'érudits, tels que l'auteur du Génie de la Révolution, l'ami et le disciple d'Edgar Quinet et de Michelet.

En deux ans et demi, en dirigeant tous les efforts, en concentrant toutes les bonnes volontés, en faisant appel à toutes les associations historiques; en poursuivant les recherches à travers tous les départements et dans tous les pays, on peut atteindre le hut. Et alors quel résultat splendide! C'est par le musée, la plus magnifique leçon de choses que jamais une une nation se soit offerte de son histoire. C'est par la hibliothèque le renouvellement de toutes les études sur la Révolution. C'est la Révolution enfin connue, appréciée et, en connaissance de cause, aimée.

Le plan de M. Chassin se complète par tout un ensemble heureusement combiné de cours et de conférences, de fêtes, de cérémonies, de panorams, de reconstitutions de monuments et de scènes historiques appropriés à la circonstance. Mais il est un avantage entre tous que ce projet présente, qu'il importe de signaler et de faire ressorite : c'est qu'en concentrant aux Tuileries tout ce qui a trait à la célébration proprement dite du Centenaire de la Révolution, il dissipe et fait disparaître toutes les défiances ou prétextes de suspicion qui pourraient entraver le succès de l'Exposition. Il sépare nettement et utilement, ce qui risquaît d'être à tort confondu en 1889, le côté universel et le côté très français de l'anniversaire. Il donne toute satisfaction aux susceptibilités, non pas peut-être des nations mais des monarchies étrangéres, sans froisser en rien les non moins légitimes susceptibilités nationales. Enfin, il affirme et assure de la façon la plus complète la commémoration révolutionnaire dont l'Exposition seule efit été impuissante à représenter l'idée.

Un plan si heureusement conçu, si parfaitement combiné, nous paraît mériter que l'opinion publique lui fasse bon accueil et que le gouvernement en prenne au plus vite en main l'exécution.

J. FLAMET.

Quelques jours plus tard, on lisait dans la Lanterne:

Le ministre du commerce et de l'industrie vient d'accueillir avec la faveur dont il est digne à tous les titres, un projet de « Musée de la Révolution », de notre confrère Chassin, avec lequel nous avons combattu sous l'Empire, tous les combats républicains : luttes par la parole, par la plume, par le fusil.

Le promoteur du « Musée de la Révolution aux Tuileries « est un citoyen d'autant plus sympathique et digne du concours de tous les enfants de la Révolution, qu'il est l'un des solides républicains de la première heure qui furent toujours à la peine et ne réclamèrent jamais en paiement de leurs services rendus d'être aux honneurs...

Le « Musée de la Révolution » c'est notre propre musée à nous qui sommes ses cufants. C'est pourquoi nous applaudissons de tout cœur au projet de M. Chassin. Il en est des choses de la Révolution comme de la langue française. Il faut les apprendre tout d'abord et avant tout.

Et pourquoi ne pas l'avouer? c'est presque dans une égale ignorance et de la langue et de l'histoire maternelle que la France républicaine vit encore à l'heure qu'il est.

Le « Musée de la Révolution » viendra donc combler une lacune énorme et puissamment aider à l'éducation des prochaines générations. Le 5 mai, le rédacteur en chef du Rappel nous a consacré l'un de ces premiers-Paris qu'il écrit chaque jour avec une verve merveilleuse et une autorité incontestée :

LE MUSÉE DE LA RÉVOLUTION

Nous avons publié l'arrèté du ministre du commerce et de l'industrie sur les conditions du concours ouvert en vue de l'Exposition universelle de 1889. Ce concours, dit le texte, « a pour objet de provoquer la manifestation d'idées d'ensemble, d'en faciliter la comparaison et d'en dégager le meilleur parti à adopter. « Après les idées d'ensemble, il faudra s'occuper des idées de détail, et il en surgira peu de plus intéressantes que celle dont M. Chassin se fait le promoteur.

« Si nous célébrons la date initiale de l'ère nouvelle ouverte par la France au genre humain », écrit M. Chassin, « se sera sans doute pour honorer dignement la mémoire de nos péres, ce doit être anssi pour rendre nos fils capables de réaliser leur idéal de liberté politique et de justice sociale. Il importe de frapper vivement l'imagination populaire, de susciter un enthousiasme fécond, de rouveir, ao moyen de manifestations aussi paisibles que grandioses, en dehors de toute secte, de tout parti, le large courant de liberté, d'égalité et de fraternité laucé par le serment du Jeu de Paume, précipité par la prise de la Bastille, engloutissant le régime féodal dans la nuit du Quatre-Août, et ralliant tous les Français dans ces fêtes sublimes de juillet 1790 où l'on se jurait d'aimer jusqu'à ses ennemis! »

Selon M. Chassin, le bon moyen de rouvrir ce courant serait la création d'un musée et d'une hibliothèque de la Révolution française.

Tableaux, portraits, monnaies, médailles, autographes, meubles, toutes les curiosités du temps, voilà pour le musée. Archives, actes officiels, journaux, mémoires, biographies, voilà pour la hibliothèque. M. Aulard constatait récemment à la Sorbonue, que c'est à peine si le quart des pièces historiques existantes ont étà non pas lues et étudiées, mais seulement inventoriées, et que presque rien n'a été cherché dans les nombreux dépôts publics de la province et de l'étranger. Que de fouilles à faire! que de trouvailles le jour oû, au lieu d'avoir à courir après tant de documents précieux dispersés on ne sait où, on les aurait réunis sous la main!

Ce musée et cette bibliothèque, il s'agissait d'abord de les mettre au Champ de Mars. Mais on s'est dit qu'ils seraient à l'étroit au milieu de l'Exposition industrielle et qu'ils risqueraient d'en gèner la classification méthodique et le développement international. Pourquoi pas aux Tuileries?

Il y a la un emplacement de quarante à cinquante mille mêtres qui, déjà dégagé des services de la Ville, sera bientôt rendu complétement libre par l'installation des postes et télégraphes dans leur hôtel de la rue Jean-Jacques-Rousseau. Un pavillon central serait rattaché aux pavillons de Marsan et de Flore par des galeries à un seul étage, dont l'une serait la galerie de l'histoire du peuple français et l'autre la galerie de l'histoire du genre humain. Le musée et la hibliothèque de la Révolution seraient dans le pavillon central, dont un étage pourrait servir à des conférences, à des concerts et à des spectacles.

M. Chassin voudrait que ce monument survécut à l'Exposition, et il est convaincu que la dépense en serait couverte, dans un temps donné, par les entrées, qui seraient payantes excepté le dimanche, et par le pro-

duit de représentations et de fêtes à l'intérieur et dans le jardin.

Un de nos confrères, M. Pierre Aubry, voit dans le projet de M. Chassin cet avantage qu'en concentrant aux Tuileries tout ce qui a trait à la célébration proprement dite du Centenaire de la Révolution française, il ferait disparaître les défiances qui pourraient compromettre le succès de l'Exposition universelle. L'Exposition internationale et l'Exposition patriotique seraient chacune chez elle, la fierté de la France et la susceptibilité de l'étranger auraient toutes deux satisfaction, et les monarchies n'auraient

plus de prétexte pour empêcher le rendez-vous des peuples.

Ce que nous voyons, nous, dans l'idée d'un musée et d'une bibliothèque de la Révolution, c'est la résurrection d'une génération qui n'est pas seulement la fierté de la France, qui est la France elle-même, d'une génération qui nous a faits ce que nous sommes et qui nous fera ce que nous serons. C'est la France, c'est nous qui nous regarderions au musée; c'est la France, c'est nous qui lirions à la bibliothèque. « Connais-toi toi-même », disait la sagesse antique. Nous ne nous connaîtrons bien qu'en connaissant mieux ceux dont nous sommes les fils. Dis-moi d'où tu viens, je te dirai où tu vas. Ce grand passé nous fera un grand avenir.

AUGUSTE VACQUERIE-

Le 3 avril, M. Édouard Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés le projet de loi relatif à l'Exposition universelle de 1889.

M. Steenackers a proposé que la Commission chargée d'examiner le projet fût, « en raison de l'importance d'une loi qui intéresse non seulement Paris mais la France tout entière, » composée de vingt-deux membres au lieu de onze. - La Chambre a adopté cette proposition.

Le 19 avril, le rapport de la Commission a été présenté et lu à la tribune. Il concluait à l'adoption du projet du gouvernement, avec des additions aux articles 1 et 2. Le rapporteur, M. Jules Roche, disait en terminant :

Votre Commission ne s'est pas assurément prononcée sur tous les points, ans débat ni sans divergence, et la minorité, tout à fait favorable cependant au principe de l'Exposition, réserve tous ses droits pour soutenir devant vous, sur des points de détail, ses vues particulières qui ont été insérées au procès-verbal; mais votre Commission, ses délibérations terminées, s'est trouvé unanime pour signaler au patrioitisme de tous les Français, à l'attention des hommes éclairés de toutes les nations, la grandeur et l'importance de l'Exposition universelle de 1889, destinée à célébrer dignement le Centenaire de la Révolution française.

Cette Exposition ne doit pas être seulement l'étalage habilement disposé des préduits les plus remarquables de l'industrie et des heaux-arts, elle doit surtout présenter, comme en un vaste et magnifique tableau du siècle écoulé, les transformations accomplies pendant cette période dans le travail affranchi et réhabilité, et les conquêtes de la science sur la nature, de jour en jour plus étroitement asservie aux besoins de l'homme qu'elle opprima souverainement si longtemps. (Très bien! très bien! à gauche.)

Absorbés par les soins — et aussi par les misères de la vie politique, nous oublions trop nous-mêmes que le progrès social n'est point du seu-lement aux constitutions et aux lois, mais encore et davantage aux efforts de la science, la grande et bienfaisante libératrice, (Très bien! Très bien! L'Exposition de 1889 devra foire éclater à tous les yeux ce dogme du monde nouveau, fondé sur la raison et sur la justice, (Nouvelles marques d'approbation.)

En 1789, la Révolution fut saluée à sa naissance par les transports de la France tout entière; puisse son anniversaire, le plus glorieux qui soit enregistré dans les annales de l'humanité, retrouver tous les Français, après tant de malheurs et de discordes fatales, réconciliés, réunis dans la liberté, dans l'amour de la patrie! (Applaudissements au centre et à gauche.)

La discussion a été ouverte dans la séance du 20 avril. Au cours du débat, M. Jules Roche, répondant à diverses critiques, a prononcé ces paroles :

Je sais hien qu'on, a dit que l'on se défendait d'apporter des préocupations politiques dans cette question. Si vons vous en défendez de ce côté (l'orateur désigne la droite), je vous crois; mais permettez-moi de vous dire qu'en ce qui nous concerne, nous Chambre républicaine, ainsi que pour la Chambre tout entière, l'Exposition de 1889 n'est pas une exposition comme une autre; l'Exposition de 1889 est destinée à la célébration d'une date qui compte dans l'histoire de ce pays comme dans l'histoire de

l'humanité tout entière. Nous voulons célébrer le Centenaire de la Révolution française de 1789! (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.)

Les étrangers ont autant intérêt que nous à célèbrer une date comme celle de 1789, qui a été la proclamation des Droits de l'Homme dans tous les pays civilisés qui veulent obéir à la raison. (Applaudissements à gauche.)

Je sais qu'il y a aujourd'hui des hommes, dans certain parti politique, qui, devant tont ce qu'ils ont et tout ce qu'ils sont à la Révolution francaise, font néanmoins profession d'en méconnaître les bienfaits et de l'accabler de calomnies.

Ce n'est pas ainsi que nous peusons : nous aimons la Révolution, nous l'honorons comme ses enfants reconnaissants et nons voulons célèbrer dignement le Centeaure de 4789, (Applandissements à gauche et au centre.)

L'ensemble du projet a été adopté, un certain nombre de membres de la droite s'étant abstenus, par 343 voix contre 428, dans la séance du 21 avril.

Le même jour, M. Édouard Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a déposé sur le bureau du Sénat le projet qui venait d'être voté par la Chambre des députés.

A la réouverture de la session, le Sénat sera invité à s'occuper d'urgence de l'Exposition, dont l'organisation administrative sera achevée aussitôt la loi promulgée.

Le ministre du commerce et de l'industrie, durant les vacances parlementaires, a ouvert, entre les ingénieurs et architectes français, « un concours de dispositions générales ayant pour objet de provoquer la manifestation d'idées d'ensemble, d'en faciliter la comparaison et d'en dégager le meilleur parti à adopter, »

Dans le programme de ce concours, pas plus que dans le projet de loi, tout financier, il n'est question de notre Musée, ni du Centenaire de 89.

Mais on a vu, par les citations que nous avons données du rapport et du discours de M. Jules Roche, que l'idée de la célébration nationale du Centenaire de la Révolution française n'a pas été méconnue par nos députés au profit de l'entreprise de l'Exposition internationale de 1889. Elle ne le sera pas davantage par nos sénateurs républicains.

Comme il était question, dans la presse parisienne, de l'organisation des services généraux de l'Exposition universelle, sous trois directeurs d'une compétence incontestable, MM. Christophle, Alphand, Georges Berger, le Courrier de Lyon (6 mai) a fait observer:

Il est nécessaire aussi de s'occuper de la partie relative à la célébration du Centenaire et de confier la direction de tout ce qui se rapportera à cette célébration à un homme autorisé par as situation, son passé, la nature de ses études, et aussi par ses convictions. Il y a tout un côté important de la manifestation nationale de 1889 qui ne gagnerait rien, et qui pourrait tout perdre, à ne point être représenté par une organisation spéciale, ayant sa vie propre et jouissant d'une certaine indépendance vis-à-vis des autres services, sans cependant être détachée complètement de l'ensemble.

M. le ministre du commerce compléterait donc son œuvre s'il ajoutait aux projets qu'on lui prête et aux services qu'il veut organiser en vue de l'Exposition, une direction du Centenaire chargée, elle, de tout ce qui se rapporterait à la grande solemité nationale qui marquera véritablement l'année 1889 dans l'histoire du peuple français. Il est probable qu'il songe à le faire et que les renseignements donnés ces jours-ci doivent être complétés dans ce sens; mais il nous a paru nécessaire d'insister sur un point qui tient fort au œur des républicains, même les plus modérés, et pour parler plus exactement, de tous les vrais Français. La célébration du Centenaire ne saurait, sans de graves inconvénients, être négligée dans l'organisation première des services de l'Exposition. L'opinion publique ne comprendrait pas et approuverait encore moins cette lacune.

L'organisation sera complète si quatre directions, et non trois, sont créées dès le début. A la construction, à l'organisation et aux finances, il faut ajonter le Centenaire. Le gouvernement ne sera pas embarrassé, d'ailleurs, pour trouver le titulaire de cette quatrième direction. Tout le monde, dans la presse républicaine, a indiqué par avance le nom de M. Ch.-L. Chassin, l'auteur du Musée de la Révolution, qui se trouve tout naturellement désigné, par sa situation dans la presse républicaine et ses travaux d'historien, pour de telles fonctions.

JEAN GUICHARD,

Le ter mai, à l'assemblée générale de clôture du Congrès annuel des sociétés savantes et des sociétés des beaux-arts des départements, tenue dans le grand amphithéâtre de la Sorhonne sous la présidence du ministre de l'instruction publique, des heaux-arts et des cultes, a été présentée dans tout son développement la proposition de M. Monin, membre de la Société languedocienne de géographie, d'organiser « une enquête, à la fois rétrospective et actuelle, sur la France en 1789 et sur la France contemporaine », en vue de déterminer « le plus de points possible pour construire avec précision la courbe de l'avenir » et de faire ainsi « du Centenaire national, non seulement une fête des yeux et des cœurs, mais un foyer de lumière et d'enseignement général ».

Dès que l'idée de M. Monin s'est produite, nous l'avons accueillie avec une conviction enthousiaste. Nous avons attribué à son auteur la place qu'il mérite dans la future commission du Centenaire; toute une muraille du musée de la Révolution sera réservée au résultat de l'enquête si heureusement provoquée, au tableau comparatif de la France de 1789 et de la France de 1889.

Nous mèlons nos applaudissements à ceux qui ont accueilli cette belle péroraison du savant patriote :

Ce n'est point Paris seulement que la France voudra voir au Centenaire de 1789, c'est la France elle-même. Apportez donc, Messieurs, et metter en commun les trésors de votre érudition : placez-les sur l'État. Des conférences populaires touchant chaque province ne manqueront pas d'attirer leur public spécial dans la foule des visiteurs accourus de tous les points du territoire. Renouvelez, cimentez à jamais cette fraternelle fédération de 1790, ce pacte des volontés et des sympathies nationales contre lequel la force ne prévaut pas. Faites que l'étranger sente vivement qu'une nation encore divisée d'opinions (parce que telle est la condition de toute liberté naissante) peut cependant être unie par le cœur, par le souvenir et par la conscience de plus en plus claire de son imprescriptible personnalité! »

Le ministre, M. René Goblet, a solennellement approuvé « cette idée heureuse, tout à fait opportune, d'un vaste

inventaire à la fois géographique, administratif et économique de la France, il y a cent ans... à cette date de 1789, où une société finit, une autre commence; où, suivant la forte expression de Michelet, la France devient véritablement une personne ».

Énumérant les études préparatoires suscitées par son administration dans le même sens, et annonçant que la publication de la correspondance de Carnot vient d'être décidée, le ministre a dit :

D'antres publications analogues suivront celle-ci.

Le moment est venu de faire pour la Révolution ce que les savants et les érudits ont fait depuis longtemps pour l'ancien régime, c'est-à-dire de réunir les matériaux qui permettront d'en écrire l'histoire, comme on a préparé avant de l'écrire l'histoire des époques antérieures.

Les documents abendent... Il s'agit de les faire sortir des cartons où ils sont enfermés.

Nous sommes bien résolus à favoriser les efforts qui seront faits dans ce but. N'est-ce pas, en effet, le plus solide hommage à rendre à la Révolu tion que de faire chaque jour la lumière plus grande sur son œuvre Dissiper les légendes, rétablir la vérité de l'histoire en la puisant aux sources, c'est-à-dire dans les écrits et dans les actes de la Révolution elle même, c'est le meilleur moyen d'en célébrer le Centenaire..."

Rien de plus juste, et c'était la pensée fondamentale de M. Chassin, lorsque, présentant au gouvernement, en 4884, le premier projet du « pavillon-musée de 1889 », il écrivait :

« Pour concourir à l'Exposition, à titre de chefs-d'œuvre typographiques, bibliographiques et artistiques, seraient exposés dans le pavillon par notre Imprimerie Nationale deux ouvrages ;

La Révolution Française, in f°; Tome I: Catalogue historique, avec reproduction d'autographes; Tome II: Catalogue artistique, avec gravures: Le commencement de la collection in-4°, à créer, des Documents inedits pour servir à l'Histoire de la Révolution française.

Les frais de la préparation, de la construction et de l'aménagement du pavillon-musée incomberaient à l'entreprise de l'Exposition.

Les frais de la préparation et de l'exécution des ouvrages à exposer pourraient être couverts sans crédit spécial, sur les fonds de l'Imprimerie Nationale (Ministère de la justice), des Documents de l'histoire de France et des Missions littéraires (Ministère de l'instruction publique). Deux années se sont écoulées, et maintenant il n'est plus guère possible d'obtenir, pour 1889, ce monumental Catalogue de la Révolution française, dont notre collaborateur M. Aulard, dans sa première leçon d'histoire révolutionnaire à la Sorbonne, a prouvé avec une si éclatante logique la nécessité et l'urgence.

C'est à peine, attestait-il, si le quart ou le tiers des documents relatifs à cette époque de l'histoire ont été, je ne dis pas lus et étudiés, mais seulement inventories...

Le temps est encore éloigné où il sera possible d'écrire une bibliographie des sources inédites de l'histoire de la Révolution. Possédons-nous au moins les sources publiques ? Elles attendent encore leur bibliographe...

Dans cette partie de l'histoire, on est obligé de se faire sa bibliographie à soi-même!

Sans renoncer à la préparation le plus tôt possible de notre Grand Catalogue, nous estimons qu'il serait encore facile de fonder, avant 4889, la Collection des Documents inédits pour servir à l'Histoire de la Révolution française, et d'y faire entrer, suivant la proposition, deux fois adressée à M. le ministre de l'instruction publique par M. Chassin, en 1885 et cette année même, les procès-verbaux du Comité de bienfaisance de l'Assemblée constituante et du Comité de salut public de la Convention nationale.

Nous avons cru devoir faire, au mois de mars dernier, auprès de M. le ministre, avec le sénateur Auguste Dide, notre directeur, et le député Colfavru, notre rédacteur en chef, une démarche en vue de l'institution d'un Comité des travaux historiques sur la Révolution française, renouvelant méthodiquement les études relatives à l'ère fondamentale de notre démocratie, études en vérité trop négligées sous la troisième République; suscitant, entamant les publications les plus essentielles afin de venger la Révolution des calomnies réactionnaires et de rendre à la France démocratique entière conscience d'elle-même. Les préjugés des comités académiques et l'antipathie qu'inspire aux bureaux toute innovation ont empêché notre démarche d'aboutir encore.

Mais nous n'avons pas lieu de désespérer d'obtenir avant 1889 l'organisation définitive des études sur la Révolution de 1789.

Tous les obstacles seront écartés et tous les concours nous seront acquis lorsque le Centenaire aura obtenu, grâce à la vaillante intelligence, au républicanisme profond, au patriotisme ardent de M. Édouard Lockroy, la place qu'il mérite dans l'administration générale de la grande manifestation industrielle, commerciale, artistique, — et aussi morale, — dont la direction appartient au Ministère du commerce et de l'industrie.

La Ligue française de l'Enseignement, après avoir avec tant de succès accompli le principal de son œuvre, - la persévérante propagande qui a abouti aux lois sur l'instruction primaire gratuite et obligatoire, - s'est vouée, comme on le sait, à la propagation de l'instruction civique et militaire. Elle devait être et elle a été des premières à préparer la célébration du Centenaire de 89 sur toute la surface de la France. Avec une infatigable activité, son secrétaire général Emmanuel Vauchez a suscité de toutes parts la formation de sociétés du Centenaire. Notre ami Adrien Duvand vient d'en instituer une à Lyon, qui compte déjà dix mille adhérents, qui espère en réunir vingt mille. et dont le premier effort a tendu à obtenir de la municipalité de la seconde ville de France le vote de 500.000 francs pour l'érection d'un monument à la Révolution française. qui sera inauguré en 1889.

Au sixième congrès que la Ligue de l'Enseignement a

tenu à Rouen, la semaine de Pâques, sur le rapport du secrétaire même de la Révolution française, Étienne Charavay, il a été décidé que des conférences seraient faites, à la campagne, partout où ce serait possible, sur l'histoire de la Révolution française, avec projections à la lumière oxhydrique; qu'il serait distribué des images et des bustes rappelant les grands événements et les grands hommes de l'époque révolutionnaire; et que le comité de la Ligue adresserait à tous les cercles un programme des principaux sujets à développer suivant les circonstances locales, d'après un plan uniforme.

L'idée de célébrer, en 1889, une nouvelle Fédération nationale, — idée qui, comme l'a fait remarquer M. Duvand, est comprise dans les projets du gouvernement, — a été éloquemment développée par le président Jean Macé et adoptée par le Congrès à l'unanimité.

Pour la mettre en pratique sans agitation inutile et dans toute sa généralité, un administrateur intelligent a proposé la délégation d'un seul membre de chaque conseil municipal, ce qui aura, en outre, l'avantage de ne pas priver les communes de leurs autorités élues au moment où le 44 juillet devra être fêté sur toute la surface de la France avec une solennité exceptionnelle.

Le 9 mai, dans cette Semaine populaire, supplément du dimanche de la Petite République française, où il fait, depuis neuf ans, un cours hebdomadaire de politique démocratique très suivi, très aimé par nos paysans, Jean Macé a lancé en ces termes la propagande pour la Fédération de 1889:

A entendre les ennemis de notre grande Révolution, une partie notable du peuple de France est avec eux; nos paysans en sont venus à répudier les souvenirs, effacés à la longue, des anciennes ivresses de leur affranchissement; c'est du côté des maîtres d'autrefois qu'ils tournent mainténant les yeux. Il faut donner au monde une preuve irrécusable du contraire. Il faut qu'un déflié authentique de tous les départements français devant l'autel de la patrie, qu'on va dresser encore une fois dans le Champ de Mars de 1796, vienne infliger aux détracteurs mensongers de notre peuple le plus sanglant, le plus écrasant des démentis. Et cette immense manifestation nationale, si l'ou veut qu'elle revête sou vrai caractère, il faut que les citoyens l'organisent eux-mêmes, sans loi qui l'ordonne, sans circulaire ministérielle qui la provoque, au commencement à tout le moins. Plus tard, on verra.

Qu'une campagne universelle s'entame dès à présent pour faire décider par tous les conseils municipaux de France qu'ils enverront chacun un délègue à la Fête nationale du 14 juillet 1889! Nous avons plus de trois ans devant nous, et les premières délibérations obtenues en auront bientôt entraîné d'autres qui se multiplieront de proche en proche.

Il sera temps de songer aux moyens d'exécution quand le mouvement se sera prononcé sérieusement, mais je vois déjà tous ces bataillons des délégués des communes de France s'avançant en rangs serrés le long de la Seine, groupés par cantons, par arrondissements, par départements chaque groupe avec sa bannière ou son char, avec ses bustes, couronnés de fleurs, de nos législateurs de la Constituante, ses trophées commémoratifs de nos héros des grandes guerres de la Révolution française. Qu'en pensez-vous, chers lecteurs, et n'est-ce pas là un spectacle que nul peuple n'aura encore eu? Voyez-vous une meilleure réponse à faire aux fanfaronnades des hommes de la contre-Révolution?

Vous prétendez tenir quasi la moitié de la France, messieurs du trône et de l'autel! Eh bien, nous verrons combien de nos communes manqueront, pour vous obéir, à l'appel de ce jour-là!

Nous ne saurions dire mieux ni autrement, sauf sur un point.

Cette immortelle Fédération de 1790 où, pour parler comme Michelet, la France reconnut la France et embrassa le genre humain, nous eussions voulu, nous aussi, la renouveler au Champ de Mars.

Mais on a décidé d'y établir l'Exposition universelle, et nous ne pensons pas qu'une manifestation aussi nationale se puisse développer à travers certaines sections étrangères.

C'est en raison de l'internationalité de l'Exposition surtout, que M. Chassin a été amené à élargir son projet primitif et à transférer le musée de 89 du milieu du Champ de Mars sur l'emplacement des Tuileries.

Là peut s'installer, — sans embarras pour notre nation ni pour les autres — le centre de nos manifestations nationales et républicaines.

Le jardin se prêtera merveilleusement aux diverses fêtes commémoratives, même aux « restitutions » telles que celle de la Bastille, si ingénieusement proposée par M. Edmond Bazire et Eugène Colibert, laquelle pourrait se faire durant tout le mois de juillet 1889, sur la terrasse du bord de l'eau, et se terminer par la prise de la prison maudite, supprimée au moyen d'un feu d'artifice qui laisserait la place nette avec l'écriteau historique : Ici l'on danse!

Très sérieusement parlant, l'autel de la patrie aurait sa place, plus belle encore qu'au Champ de Mars, au milieu de la place de la Concorde. Venant par les Champs-Élysées, s'écoulant par les quais, les boulevards extérieurs et la rue de Rivoli, des centaines, des milliers de cortèges se formeraient et défileraient à l'aise. Cinq cent mille Français à la fois, sans s'écraser, sans casser rien, ni troubler personne, jureraient d'une même voix, d'un même cœur, comme leurs pères, de rester libres et de s'aimer dans la patrie une et indivisible!

Le Secrétaire de la Rédaction de la Révolution française et de « l'Œuvre du Centenaire »,

ÉTIENNE CHARAVAY.

PROJET DE L'ÉDIFICE

A ÉRIGER SUR L'EMPLACEMENT DES TUILERIES

Nous offrons à nos lecteurs l'avant-projet du Musée de la Révolution aux Tuileries, dressé par un jeune architecte, M. Auguste Sauvage, qui a récemment remporté le premier prix, avec prime de vingt-cinq mille francs au concours international ouvert, à Riode-Janeiro, pour la construction d'un monument devant contenir les Archives publiques, la Bibliothèque nationale et les Institutions littéraires et scientifiques du Brésil.

Cet avant-projet, déposé au Ministère du commerce et de l'industrie dans le courant du mois d'avril, a été conçu de manière à être d'exécution rapide, le moins coûteux possible et prèt aux développements qu'exigerait l'œuvre rendue définitive.

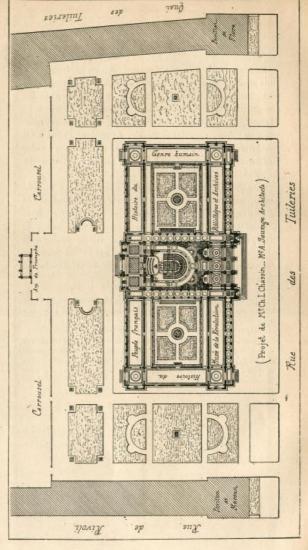
Au centre s'éleverait une vaste salle qui serait aménagée pour servir à la fois à des conférences, des concerts, des spectacles et des fêtes de jour et de nuit (à la lumière électrique). Les grandes galeries ouvertes sur la rue des Tuileries, et qu'il faudrait probablement exhausser d'un étage, contiendraient d'un côté le Musée, de l'autre la Bibliothèque et les Archives de la Révolution française.

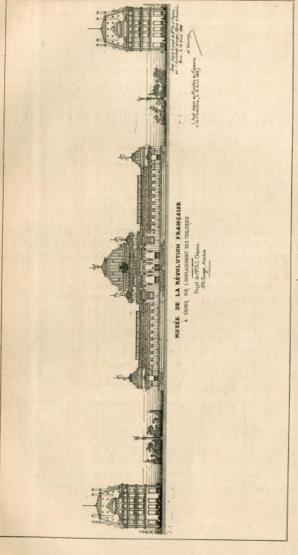
Les galeries latérales et celles faisant face à la place du Carrousel seraient disposées de façon à contenir ; d'une part, le résumé figuré de l'histoire de France (par provinces et par crises nationales); d'autre part, l'exposition méthodique de l'anthropologie et de l'ethnographie présentant l'histoire du genre humain. Le plan de M. Auguste Sauvage est trop modeste peutètre pour une œuvre aussi considérable. Ne pouvant, sans exagération de dépenses, chercher à rivaliser avec les énormes masses de pierre des pavillons de Flore et de Marsan, l'intelligent architecte a isolé le monument nouveau par deux charmants massifs de verdure. Ainsi a-t-il évité un écrasement redoutable et s'est-il donné pour cadre le Louvre entier, avec lequel il a dù mettre en harmonie le Musée de la Révolution.

Si nous ne nous trompons, cette harmonie a été obtenue, et nous aurions, d'après la donnée première de M. Sauvage, sans trop exiger sur les fonds que réclame l'installation de l'Exposition universelle au Champ de Mars, un monument suffisant pour servir de centre à la célébration de notre grand Centenaire sur le lieu même où s'accomplirent les événements décisifs de la Révolution française.

D'après les devis établis par l'architecte, la construction de l'édifice en matériaux légers, — avec développement modéré de l'élément décoratif, la façade principale seule en pierre, — serait obtenue moyennant la dépense minime de huit cent mille francs.

La construction plus soignée — avec toutes les façades en pierre, — une large part faite à la décoration artistique, et l'aménagement plus complet en vue de la permanence du Musée de la Révolution française, — pourrait ne pas dépasser la somme de quinze cent mille francs.





VUE D'ENSEMBLE

EXPOSÉ SUCCINCT DU PROGRAMME

DE LA DIRECTION DU CENTENAIRE

PRÉSENTÉ AU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE LE 40 MAI 1886

MUSÉE DE LA RÉVOLUTION

Emprunter aux musées nationaux de Paris, de Versailles et des départements, aux galeries particulières de la France et de l'étranger, les tableaux, statues, bustes, médaillons, etc., relatifs aux événements et aux hommes de la Révolution française;

Rechercher et réunir les objets commémoratifs de toute sorte recueillis dans les dépôts publics et chez les particuliers:

Faire une collection aussi complète que possible des gravures et images représentant les scènes révolutionnaires; — des portraits des membres des Assemblées nationales et des personnages civils et militaires importants, avec autographes et notices;

Exposer les costumes, les équipements, les armements des gardes nationales de 4789 et des armées de la Révolution, etc.

BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES

Emprunter, pour l'année 1889 entière, aux bibliothèques parisiennes, départementales, étrangères, publiques et privées, le plus possible de livres et brochures sur la Révolution:

Rassembler les documents inédits dispersés;

Préparer l'inventaire et le catalogue des livres et documents, en toutes langues, sur la Révolution française;

Provoquer la production méthodique des pièces manuscrites avec le concours de l'État;

Encourager la propagation des petits ouvrages et des images populaires, etc.

GALERIES DE L'HISTOIRE DU PEUPLE FRANÇAIS

Avec le concours de toutes les sociétés nationales d'histoire, de géographie, d'économie politique et sociale, établir, sous des formes aisément intelligibles ;

La formation de la France par province, — et par classe :

Le développement de la nationalité française par crises nationales, aboutissant à la Révolution;

Présenter le tableau comparatif de la France de 4789 et de la France de 4889, — résumé de la grande enquête proposée et adoptée dans le dernier Congrès annuel tenu à la Sorbonne par les sociétés savantes et les sociétés de beaux-arts de Paris et des départements.

GALERIES DE L'HISTOIRE DU GENRE HUMAIN

Avec le concours des sociétés d'anthropologie et d'ethnographie, exposer :

Les éléments caractéristiques des périodes préhistoriques;

Le développement des races humaines;

La formation des diverses nationalités ;

Le mouvement de la civilisation générale jusqu'à la Révolution française.

SALLE DES CONFÉRENCES, FÊTES ET SPECTACLES HISTORIQUES

La salle sera assez vaste pour contenir 3.000 personnes, et aménagée de façon à se pouvoir restreindre pour un public moindre, ainsi qu'à pouvoir être rendue propre à de véritables représentations théâtrales.

On y fera des cours d'histoire de la Révolution française, d'histoire de France, d'histoire de l'humanité, des confé rences spéciales aux érudits et savants.

La semaine précédant chacune des cinq grandes fêtes nationales de 1889 (4 mai, 20 juin, 14 juillet, 4 août, 22 septembre), la journée occasionnant la commémoration solennelle y sera racontée par un orateur illustre.

On y donnera des représentations et des concerts consacrés aux auteurs et musiciens de la fin du xvin siècle.

On y figurera soit en projections, soit même en scènes animées, les épisodes les plus significatifs de l'histoire civique et militaire de la Révolution.

Par exemple, au mois de juillet, on y détaillerait, en une série de tableaux vivants, l'inénarrable « farandole » des fédérations locales et régionales qui se sont multipliées à travers le pays entier pour aboutir à la Fédération nationale du Champ de Mars.

JARDIN DES TUILERIES

Les fêtes dont la salle du Musée de la Révolution serait le centre pourraient s'étendre à travers le jardin des Tuileries, offrir par leur variété un très vif attrait et devenir une source notable de revenus.

Le Champ de Mars étant absorbé par l'Exposition industrielle internationale, il ne sera pas possible d'y célébrer en 1889, la nouvelle Fédération nationale dont la Ligue de l'Enseignement a décidé la préparation dans son récent congrès de Rouen. Évidemment, si l'autel de la patrie est relevé, il le sera sur la place de la Concorde.

La nécessité matérielle et l'utilité politique s'accordent pour que l'organisation générale des manifestations commémoratives de la Révolution de 89 se concentre sous le contrôle du gouvernement de la République.

La « direction du Centenaire », loin de gêner les initiatives privées, les suscitera de toutes parts, sous toutes les formes. Son rôle sera de faire aboutir les idées propres à augmenter l'éclat des fêtes nationales et d'en assurer la célébration magnifique dans des conditions qui n'inquiètent personne au monde et qui rendent à tous les Français unis pleine conscience de la grandeur de la patrie.

CH.-L. CHASSIN.



Micholot, SC.

MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

ÉRIGER SUR L'EMPLACEMENT DES TUILERIES

Projet de Mª Ch.L. Chassin Mª A. Sauvage, Architecte

Cet Édifice comprend : des Salles de Musée, de Bibliothèque et Archives de la Révolution française, des Galeries de l'Histoire du Peuple français et du Genre humain, et une grande Salle de Conférences. Fêtes et Spectacles.

Dressé, d'après le projet de M.º Ch.L. Chassin par l'Architecte soussipné, Officier d'Académie Paris, le 16 Avril 1886

A. Janvage

(Projet déposé au Ministère du Commerce et du l'Inscritue ; le 16 avril 1886)